



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-036-2024-01

PUBLIÉ LE 18 JANVIER 2024

# Sommaire

## **Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination et des affaires parisiennes**

IDF-2024-01-17-00007 - Arrêté préfectoral modificatif portant renouvellement de la composition de la commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,  
Préfecture de Paris

IDF-2024-01-17-00007

Arrêté préfectoral modificatif portant  
renouvellement de la composition de la  
commission de concertation chargée de donner  
un avis sur les questions relatives aux contrats  
passés avec les établissements d'enseignement  
privés de l'académie de Créteil



**Arrêté préfectoral n°  
modifiant l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 portant renouvellement de la composition de la  
commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux  
contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil**

Le préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris,  
Commandeur de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 442-10, L. 442-11 et R. 442-63 et suivants,

Vu la circulaire du ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'intérieur et de la décentralisation du 9 décembre 1985 relative à la mise en place des commissions de concertation,

Vu la circulaire interministérielle du 13 juillet 1990 relative au renouvellement des commissions de concertation,

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 portant renouvellement de la commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil,

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-01-18-00002 du 18 janvier 2023 modifié portant renouvellement de la composition de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil .

Vu les propositions de la rectrice de l'académie de Créteil ;

Sur proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

**ARRETE :**

**Articler 1er**

L'article 2 de l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 est modifié comme suit :

**I- AU TITRE DES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ÉTAT**

**b)- La rectrice de l'académie de Créteil**, présidente en cas d'empêchement du préfet, conformément à l'article R442-68 du code de l'éducation. Si la rectrice est elle-même

empêchée, la présidence de la commission est assurée par le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.

**c) – Quatre représentants des services académiques**

En qualité de titulaires

Madame Anne-Marie BAZZO  
Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Monsieur Antoine CHALEIX  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Madame Valérie DEBUCHY  
Inspectrice d'académie, Directrice  
académique des services de l'éducation  
nationale de Seine-et-Marne

Monsieur Pascal FOURESTIER  
Délégué régional académique adjoint à la  
formation Professionnelle initiale et  
continue de l'académie de Créteil - DAFPIC  
de l'académie de Créteil

En qualité de suppléants

Monsieur Olivier LANEZ  
Inspecteur d'académie,  
Directeur adjoint d'académie des services de  
l'éducation nationale du Val-de-Marne

Madame Nathalie ALCINDOR  
Inspectrice d'académie,  
Directrice académique adjointe des services  
de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Monsieur Fabien AUDY  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique adjoint des services

Madame Sabah LAMECHE  
Déléguée académique adjointe à la  
formation professionnelle initiale et continue

**d) – Trois personnalités qualifiées**

En qualité de titulaires

N.

Madame Joséphine BOULINGUEZ  
Directrice des opérations, 100 000  
entrepreneurs

Monsieur Serge ALBOUZE  
Chargé de l'enseignement agricole privé

En qualité de suppléants

Madame Jeanne DELACOURT  
Directrice régionale adjointe de la jeunesse  
des sports et la cohésion sociale d'Ile-de-  
France

Madame Karine GAVARD  
Responsable coordination, 100 000  
entrepreneurs

N.

Le reste demeure sans changement.

## Article 2

L'article 3 de l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 est modifié comme suit :

### **II - AU TITRE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

#### **b)- Conseillers départementaux**

##### En qualité de titulaires

Madame Daisy LUCZAK  
Conseillère départementale de Seine-et-Marne

Monsieur Emmanuel CONSTANT  
Conseiller départemental de Seine-saint-Denis

Monsieur Nicolas TRYZNA  
Conseiller départemental du Val-de-Marne

##### En qualité de suppléants

Madame Sarah LACROIX  
Conseillère départementale de Seine-et-Marne

Madame Silvia CAPANEMA  
Conseillère départementale de Seine-saint-Denis

Monsieur Daniel GUERIN  
Conseiller départemental du Val-de-Marne

Le reste demeure sans changement.

## Article 3

L'article 4 de l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 est modifié comme suit :

### **III- AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS**

#### **a)- Chefs d'établissement d'enseignement privé**

##### En qualité de titulaires

Madame Aurélie FRADIN  
Représentante des directeurs

Monsieur Jean-Luc BONNEMAIN  
Représentant des directeurs

Madame Marie Georges ROCTON-SCHULTZ  
Représentante des directeurs

##### En qualité de suppléants

Madame Cécile CHUZEL  
Représentante des directeurs

Madame Anne VALLETOUX  
Représentante des directeurs

Monsieur Nicolas FREIXEDELLO  
Représentant des directeurs

#### **b)- Maîtres enseignant dans un établissement privé**

##### En qualité de titulaires

Monsieur Laurent FASSOT  
Représentant des maîtres

##### En qualité de suppléants

Monsieur Mohamed BENYAMINA  
Représentant des maîtres

Madame Audrey HOFLACK  
Représentante des maîtres

Madame Vanessa LAMBERT-PARENT  
Représentante des maîtres

Madame Christine COUSIN  
Représentante des maîtres

Monsieur Emmanuel ALVES  
Représentant des maîtres

**c)- Parents d'élèves**

En qualité de titulaires

Monsieur Ludovic KHAMOUGUINOFF  
Représentant des parents d'élèves

Monsieur Ronald HEUSCHEN  
Représentant des parents d'élèves

Monsieur Alexandre VITIELLO  
Représentant des parents d'élèves

En qualité de suppléants

N.

Madame Laetitia RONDEAU  
Représentante des parents d'élèves

Madame Sandrine PEREIRA PIPA MARQUES  
Représentante des parents d'élèves

Le reste demeure sans changement.

**Article 4**

Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et la rectrice de l'académie de Créteil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 17 janvier 2024

SIGNÉ

Le préfet directeur de cabinet du  
préfet de région

Christophe NOËL DU PAYRAT